



Madame, Monsieur,

Le printemps s'installe, avec l'heure d'été qui prolonge nos journées, nous aurons tendance à vivre davantage dehors pour prendre l'air autant que possible. Mais sous couvre-feu et confinement, on ne peut que constater amèrement que notre vie quotidienne, personnelle et sociale reste bridée et contrainte par ces horaires et fermetures partielles ou totales. Cependant, le taux d'incidence relevé à Lezennes ces dernières semaines prouve que le virus circule encore de façon beaucoup trop importante. **Nous devons tenir encore quelques semaines pour préserver notre santé et celle de nos proches.**

Plus que les mesures gouvernementales ou les slogans de dernière minute, c'est notre comportement personnel et notre responsabilité individuelle qui sont en jeu pour faire reculer l'épidémie.

Soyons vigilants ! Pour tous les déplacements hors du domicile, les masques doivent être **portés en permanence** (arrêté préfectoral), la distanciation physique doit rester de 2 mètres, et le lavage des mains doit s'effectuer autant que de besoin...c'est crucial !

La vaccination est soumise à une planification parfois difficilement compréhensible et selon les moments, les rendez-vous sont encore parfois compliqués à prendre : si vous êtes concernés (+ de 50 ans avec maladies dites de « comorbidité », à partir du samedi 27 mars les + de 70 ans) et que vous êtes toujours en attente ou en difficulté pour prendre rendez-vous, **n'hésitez pas à vous rapprocher des services de la mairie, pour un accompagnement.** Pour autant, votre médecin reste votre premier interlocuteur pour prendre en compte votre situation et vous orienter au mieux.

Nous observons l'évolution des réalités de cette crise sanitaire et économique et l'amplification de problèmes que nous connaissions déjà, y compris à Lezennes. La fermeture d'un commerce reste un crève-cœur et **nous poursuivons nos efforts pour accompagner celles et ceux qui veulent développer leurs activités et chercher les voies des transformations de l'offre de services et de commerces** pour intégrer la dimension numérique, le maintien d'une proximité et d'une attractivité y compris pour les milliers de salariés qui vivent la journée autour de Lezennes.

La dynamisation du Centre Bourg est un sujet d'avenir pour inventer le commerce de demain, nous y réfléchissons sans baisser les bras, par un conventionnement avec la Métropole Européenne de Lille et un accompagnement avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers. Le périmètre de Sauvegarde voté en 2018 n'est pas suffisant à lui seul pour maintenir le commerce de proximité.

Il est clair que **notre commune, dans son environnement urbain qui évolue, est attractive.** Elle n'échappe pas à la pression foncière. Une parcelle d'une surface conséquente au 43 bis rue Faidherbe a fait l'objet d'une vente suite à une succession. Dernièrement, une réunion publique (par visioconférence) a permis de présenter une opération privée de construction de 71 logements dont 20 conventionnés. Les riverains ont ainsi pu s'exprimer sur un projet qui représente un changement d'environnement et faire part de leurs demandes **pour réduire l'impact de cette réalisation et notamment pour traiter les vis-à-vis par des rideaux végétaux.** Le déficit de logements est une forte préoccupation, ce projet est une contribution pour améliorer l'offre pour différents types de besoins.

Enfin, dans l'espoir de retrouver des moments conviviaux et de festivités qui sont chers aux Lezennois, nous travaillons à une programmation prochaine des événements qui constituent nos temps forts de lien social en souhaitant pouvoir vous retrouver d'ici l'été.



Didier DUFOUR  
Maire de Lezennes



## LES SERVICES MUNICIPAUX

- L'accueil de la Mairie reste ouvert aux horaires habituels pour les services publics essentiels.
- La célébration des mariages est possible en Mairie (nombre de personnes autorisées à assister au mariage limité).
- La médiathèque de Lezennes est ouverte au public :



- Mardi de 11h à 13h et de 15h à 18h
- Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30
- Vendredi de 15h à 18h30
- Samedi de 10h à 12h puis de 14h à 18h

### PERMANENCES :

- Emploi-formation : sur rendez-vous en téléphonant en mairie.
- Adil : pas de permanence. <https://www.adilnfdc.fr/nos-permanences>
- Action (Mutuelle Solidaire) : le vendredi 9 avril sur rendez-vous en téléphonant en mairie.
- AIAVM (Aide aux Victimes) : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois, de 14h à 17h. Sur rendez-vous au 03.20.49.50.79.
- Député : pour rappel, le 1er mardi du mois de 15h30 à 17h30. Sur rendez-vous au 06.48.44.25.91.
- Conciliateur de justice : Le vendredi 2 avril sur rendez-vous en téléphonant en mairie.
- Info énergie : pas de permanence.
- Urbanisme : les samedis 10 et 24 avril de 9h à 12h en mairie.



- Organisation des PACS : sur rendez-vous en téléphonant en mairie.
- Déchets verts : une benne sera mise à disposition les samedis 3 et 17 avril de 10h à 12h, au Centre Technique Municipal. Une personne à la fois, port du masque obligatoire.
- Collecte des déchets ménagers spéciaux : samedi 17 avril de 14h à 15h, parking de la Salle Brassens.

### PÔLE PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE :

- Consultation infantile : les consultations se font sur le site de l'UTPAS d'Hellemmes jusqu'à nouvel ordre. Veuillez téléphoner au 03 59 73 96 60 pour prendre rendez-vous.
- Baby Gym : Selon les recommandations sanitaires, pas d'atelier jusqu'à nouvel ordre.
- Inscriptions aux temps périscolaires du mois de mai 2021. Tableau à envoyer par mail uniquement (periscoadmin@lezennes.com) avant le 23 avril 2021.



- Inscriptions pour les vacances de printemps 2021 (du 26 avril au 7 mai 2021 inclus). Tableaux à envoyer par mail uniquement (periscoadmin@lezennes.com) avant le 2 avril 2021.
- Ouverture de la Maison des Jeunes pendant la période des vacances de printemps (du 26 avril au 7 mai 2021 inclus). Tableau d'inscription à envoyer par mail : mdj@lezennes.com.
- RAM : Les ateliers d'éveil du RAM se déroulent depuis début janvier à la salle Grémaux tous les mardis et jeudis matins jusqu'à nouvel ordre sur inscriptions. Les permanences se déroulent en distanciel uniquement. Pour s'inscrire aux ateliers et/ou pour prendre RDV avec la responsable RAM : ram@lezennes.com
- Centre Multi Accueil «Les Lutins d'Isidore» : Les horaires d'ouverture du Multi Accueil sont maintenus : du lundi au vendredi de 7h45 à 18h45. Pour plus de sécurité, le portail donnant accès au parking du Multi Accueil est dorénavant fermé dans la journée. Les parents usagers de la structure sont invités à appeler pour que le personnel leur ouvrent le portail à leur arrivée.



## SUR VOS TABLETTES

- Exposition des poèmes des Lezennois et des enfants des écoles Irène Joliot Curie et Jules Ferry dans le cadre du «Printemps des Poètes», du 26 mars au 25 avril 2021, sur l'espace vitré du Complexe Sportif Philippe Berthe et à la Médiathèque.
- Votre marché, Place de la République, est ouvert de **14h à 19h** depuis le mercredi 24 mars 2021.
- Conseil Municipal : Mardi 6 avril, 19h (horaire susceptible d'être modifié) à la salle Brassens. Sans public, retransmission en direct sur YouTube.
- Don du sang : Mercredi 7 avril, 15h30 à la salle Brassens. Sur rendez-vous auprès de l'EFS : [https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/liste\\_creneaux\\_horaires](https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/liste_creneaux_horaires)
- Permanences du Secours Populaire : les 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> jeudis du mois de 14h30 à 17h à l'Ancienne Mairie.

